



## Règlement du 3<sup>ème</sup> Raid Olima

### ARTICLE 1

L'épreuve enchaîne, successivement, sans arrêt du chronomètre

- Pour le Raid XXL :
  - Le Samedi : VTT orientation, course à pied et canoë.
  - Le Dimanche : VTT, course à pied, Tir à l'arc, Canoë.
- Pour le Raid XS (découverte) :
  - Pas d'épreuve le samedi.
  - Le Dimanche : VTT, Course à pied, Tir à l'arc, Canoë.

Les distances et les parcours du Raid sont susceptibles de changer en fonction des conditions météo et/ou de la volonté de l'organisation.

Le départ de chaque parcours se fait équipe complète (à deux).

### ARTICLE 2

Les parcours sont fléchés, avec plusieurs points de contrôle (contrôle manqué = pénalité voir disqualification)

### ARTICLE 3

Chaque équipe est composée de 2 personnes (licenciées ou non).

### ARTICLE 4

Classements : Homme, Femme, et mixte dans chacune des deux catégories, senior (68 à 87) vétéran (67 et moins) et entreprise. Sous réserve de changement si le nombre d'équipe est trop faible.

Le classement du Raid XS sera établi sur la journée de dimanche alors que le Raid XXL sera établi en additionnant les temps des deux jours.

### ARTICLE 5

Les deux équipiers apportent chacun leur VTT personnel, leur casque, obligatoire pendant l'épreuve de VTT et l'épreuve nautique, ainsi que le matériel de réparation qu'ils jugent nécessaire. Pour l'épreuve nautique, seul le matériel fourni par l'organisation pourra être utilisé (voir article 9).

### ARTICLE 6

Obligation de respecter le code de la route et les consignes des contrôleurs, Interdiction absolue de rouler sur la voie de gauche, le franchissement de route

s'effectue que dans les zones indiquées et après vérification qu'il n'y ai aucun danger.

#### ARTICLE 7

Pour cette troisième édition: Contrôle administratif

- pour le Raid XXL, le samedi à partir de 10h, départ 14h.
- pour le Raid XS, le dimanche dès 6h30, départ 8h30.

Pour les deux Raids, le lieu de dépôt des VTT et du matériel afférent vous sera indiqué après votre passage au contrôle administratif. Aucun dépôt de VTT avant le passage du contrôle administratif.

#### ARTICLE 8

La responsabilité de l'organisation ne pourra en aucun cas être mise en cause pour perte de matériel ou vol. A l'issue de la course, le retrait des VTT se fera dans le parc vélo. Un gardiennage permanent sera assuré. Les VTT et le matériel afférent seront rendus contre présentation des dossards.

#### ARTICLE 9

Pour l'épreuve nautique, seul le matériel fourni par l'organisation pourra être utilisé.

#### ARTICLE 10

Le parcours nautique s'effectuera exclusivement en canoë biplace fourni par l'organisation.

#### ARTICLE 11

Le port du gilet de sauvetage et du casque est obligatoire. Savoir nager est indispensable et obligatoire.

#### ARTICLE 12

Sécurité prévue par l'organisation : Moto en VTT et bateau moteur en Canoë. Secours à l'arrivée prévoir un portable par équipe.

#### ARTICLE 13

**Les concurrents non licenciés** doivent présenter au plus tard lors de l'accueil administratif un certificat médical de moins de six mois (ou photocopie) leur autorisant la pratique des épreuves du Raid (à défaut, départ refusé; pas de remboursement.)

**Les concurrents licenciés** (licence de pratique de sport d'endurance) doivent présenter au plus tard lors de l'accueil administratif leur licence ou photocopie en cours de validité: année 2008/2009. (À défaut, départ refusé; pas de remboursement.)

Les organisateurs assurent leur responsabilité civile; les concurrents assurent leur risque d'accident et leur matériel.

#### ARTICLE 14

Prix de l'inscription par **équipe**:

- XXL : 60.00 Euros tout compris : hébergement, pasta party, petit déj', droits d'inscription, ravitaillements.
- XS : 40,00Euros tout compris.

Date limite de réception: 18 mai 2009 (sous réserve de modification). En cas de désistement avant le 18 mai, retenue de 20,00 Euros. Aucun remboursement après cette date. Nombre d'équipes limité à 100 sur le XXL et 200 sur le XS. Tous les courriers (dossiers, etc.), y compris le classement seront envoyés au capitaine de l'équipe soit par Mail soit par courrier.

Plusieurs ravitaillements seront prévus lors des courses mais n'oubliez pas de prévoir des en-cas personnels. Ne laissez pas leurs emballages sur le parcours

#### ARTICLE 15

Rendez-vous le Samedi 13 juin 2009 pour le XXL et le dimanche 14 juin pour le Raid XS au lac de Bouzey suivre itinéraire fléché à partir de la digue.

Maison des amis de la nature à Bouzey.

Accueil à partir de 10h00. Départ effectif du 3<sup>ème</sup> Raid Olima Avière à 14h00 le samedi pour le XXL et à 8h30 le dimanche pour le XS.

Résultats et remise des récompenses (suivis d'un "vin d'honneur") juste après l'arrivée des derniers concurrents, vers 13h30/14h00. Coupes et lots aux gagnants le dimanche 14 juin 2009

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

#### ARTICLE 16

Le chronométrage sera établi par la société ChronoPro®.

Le classement sera disponible immédiatement dès l'arrivée des équipes grâce à des puces électroniques.

Pour le Raid XXL le classement provisoire sera affiché le samedi soir dès l'arrivée de la dernière équipe. Le classement final du Raid XXL et du Raid XS seront affichés le dimanche dès l'arrivée de la dernière équipe.

Les équipes s'engagent à payer la somme de 10Euros pour la perte de leur puce durant le week-end.

**L'inscription implique l'acceptation du présent règlement.**

**Le présent règlement est susceptible d'être modifié.**

**Toutes les modalités du Raid sont disponibles sur**

**[www.raidolima.com](http://www.raidolima.com)**

